La lettre de Roujan



Bulletin d'Information Municipal N°25

Janvier 2025

LE MOT DU MAIRE

Cette année encore, vous avez été nombreux à assister à la cérémonie des vœux du Maire, en présence de Monsieur Lucbereilh, sous-préfet de Béziers, Monsieur Cabanel, sénateur de l'Hérault, Madame Saur Monsieur Vidal. et conseillers départementaux, de nombreux Maires de notre communauté de communes.



C'est avec un plaisir immense l'ensemble du conseil municipal a pu discuter et échanger avec les administrés. Cette rencontre, que nous avons souhaitée maintenir, permet à chacun de nous de retrouver des amis, des connaissances et de passer un agréable moment. Nous espérons que la nouvelle formule autour d'un verre vous a séduits. Nous essayons toujours de faire au mieux en préservant les finances de la commune et en visant l'essentiel : passer un moment convivial ! En 2025, nous mettrons également l'accent sur l'implication des habitants, car Roujan est avant tout une commune dynamique. Nous allons renforcer la participation citoyenne, organiser davantage moments de rencontre et de dialogue, pour que vous puissiez être toujours plus acteurs du développement de notre village. Votre avis, vos idées et vos projets sont essentiels pour que Roujan reste une commune ouverte, accueillante et tournée vers l'avenir.

Nous avons commencé les réunions de quartier, elles vont se poursuivre tout au long du premier semestre. Ensemble, nous allons continuer à faire de notre village un lieu où il fait bon vivre, un lieu où chacun trouve sa place.

NOËL DES ÉCOLES



La remise des cadeaux offerts aux enfants des écoles par la municipalité a eu lieu le 20 décembre 2024.

Le Père Noël et la Mère Noël ont eu un franc succès auprès des élèves!

Un grand nombre de parents étaient présents à cette manifestation qui réjouit les cœurs, car c'est un bonheur de voir pétiller les yeux de tous ces enfants.

TÉLÉTHON 2024

Pour tous ceux qui ne connaîtraient pas le résultat final de l'action menée pour le Téléthon, nous vous informons que la somme récoltée s'élève à 14 006 €. Merci à tous les organisateurs, les donateurs et les anonymes qui se sont pleinement investis, et particulièrement à notre élue : Josiane Fossaert, qui s'est fortement impliquée dans cette aventure humaine. Pour mener à bien cette action très chronophage, il faut être engagé, déterminé et solidaire avec toutes les familles éprouvées par la maladie.

Merci à tous.

MAISONS DÉCORÉES POUR LES FÊTES

Nous avions remis en place, « les maisons les mieux décorées » à l'occasion des fêtes de fin d'année. 5 participants se sont inscrits.

La maison gagnante a été celle de monsieur et madame Brucher, suivie de très près par celle de monsieur et madame Zeeb.



Il a été attribué un lot d'une valeur de 50 € au premier lauréat et de 20 € au second, à dépenser « Au Petit Primeur ».

Soutenons nos commerçants du cœur de ville.

FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Ayant constaté que certains administrés ne connaissaient pas le règlement qui encadre les séances du conseil municipal, nous faisons un petit rappel.

Ces séances sont publiques et prévues à l'avance afin que les habitants en soient informés et puissent y assister. Mais ce droit de présence a un corollaire: celui d'être passif, sans pouvoir intervenir d'aucune manière dans le débat.

Par contre le public peut prendre des notes ou enregistrer les discussions.

En dehors des séances les élus restent à l'écoute des administrés.

Nous pensons que ces explications éviteront des commentaires souvent erronés

AMÉNAGEMENT DU COEUR DE VILLAGE

Toujours soucieux d'améliorer la vie quotidienne des habitants, nous avons

préempté la maison située au 23, rue de l'Hôpital. L'achat définitif a eu lieu le 24 octobre 2024.

Ce bâtiment, en ruine, sera démoli afin d'ouvrir l'espace d'une ancienne partie du village et permettre ainsi un environnement plus agréable, boisé et aménagé pour tous les propriétaires et locataires du quartier. Lors de la réunion dans la zone concernée, nous discuterons ensemble et chacun pourra exprimer son idée au sujet de cette transformation paysagère.

Cette participation permettra d'élaborer un projet qui satisfera le plus grand nombre de nos concitoyens.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

Le village a été découpé en 5 zones qui feront l'objet, chacune, d'une réunion de quartier.

La première a eu lieu pour la zone 1, le 27 novembre 2024.

Pour chaque réunion les habitants de la zone concernée seront informés par un flyer dans leur boîte aux lettres :

Zone 2 : le 4 février 2025

Zone 3 : le 28 février 2025

Zone 4 : le 28 mars 2025 Zone 5 : le 18 avril 2025

Le lieu des réunions sera indiqué sur l'invitation à ces échanges.

ÉTAT CIVIL

M. le Maire et le Conseil municipal ont le plaisir de faire part de la naissance de :

SILIVERI Aria, née le 9 décembre 2024 à Béziers

Et le regret de faire part du décès de :

MARTIN épouse BÔNE Sylviane, décédée le 16 décembre 2024 à Roujan,

THIVIN épouse REBOUL Eliane, décédée le 20 décembre 2024 à Montpellier,

BASCOUL Serge, décédé le 23 décembre 2024 à Faugères

DI NARDO Alba, décédée le 28 décembre 2024 à Béziers.